

tre, même si les gouvernements multiplient les programmes, les études, les projets et les slogans, comme celui de «la société juste» jamais réalisée.

Toute ces personnes qui ne contribuent pas à la charge fiscale sont, de fait, exclues du circuit économique et, par conséquent, ne participent pas à la production. Elles sont de plus en plus démunies face à la consommation, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas le revenu suffisant pour satisfaire à leurs besoins légitimes de consommateurs. Au fait, si une personne, à cause de la vieillesse, de la jeunesse, de ses études, ou de son état de santé physique ou mental, n'a pas de revenu, cela signifie qu'elle est incapable de subvenir à ses besoins minimums. D'où le premier devoir de l'administration de notre pays, aux différents niveaux, de mettre sur pied les programmes nécessaires pour permettre à ces personnes de participer à la vie économique du pays, d'avoir leur part légitime de la production nationale, c'est-à-dire de pouvoir remplir leur rôle de consommateurs de façon digne et satisfaisante.

• (4.00 p.m.)

Et cela, monsieur le président, ne pourra se faire seulement par une exemption d'impôt. Il faudra aller plus loin et assurer la sécurité sociale à tous les Canadiens. Et, il faut bien le dire, les programmes actuels, tant fédéraux que provinciaux, sont non seulement insuffisants, mais provocants dans bien des cas; de plus, ils sont humiliants dans tous les cas. En effet, des raisons expliquent qu'il en coûte énormément cher seulement pour l'administration desdits programmes. La grande partie des sommes versées pour assurer un semblant de sécurité sociale sont systématiquement englouties dans l'administration desdits programmes pour payer les fonctionnaires qui, en général et très souvent, ne donnent pas 20 p. 100 du rendement qu'ils seraient peut-être capables de fournir. En effet, il faut payer les milliers d'enquêteurs qui sillonnent nos circonscriptions, à la recherche d'une puce qui pourrait permettre au service d'aide de ne pas aider la personne qui le supplie pour l'obtenir.

Voilà où nous en sommes avec ces multiples enquêtes, toutes aussi ridicules les unes que les autres et humiliantes pour les personnes qui en sont les victimes. On ne peut être aidés sans une enquête qui ressemble souvent à de la provocation, à du chantage ou à de l'intimidation.

Un fonctionnaire,—je ne le disais pas avant d'être député, car je n'en étais pas certain, mais je puis le dire maintenant—c'est un homme qui protège «son job» et son avancement, et non pas un homme qui sert le public. Le crayon est un excellent outil, mais pas dans les pieds.

De toute façon, il existe encore de bons fonctionnaires,—et j'en conviens volontiers—mais ils sont noyés dans la diversité et la complexité des programmes, dans le nombre de cas soumis et dans leur désir d'avancement. Le nombre effarant de fonctionnaires coûte les yeux de la tête au pays. Il va de soi que les dépenses gouvernementales à ce chapitre—et tous en conviendront avec moi—vont continuer à s'accroître, sans que jamais on ne solutionne vraiment le problème.

Qu'on songe, par exemple, que pour chaque dollar d'impôt versé par un contribuable canadien, plus de 25 p. 100 ou 25c. servent à financer les programmes de santé et de bien-être social. C'est le plus gros poste du budget, et cela va continuer à s'accroître, parce que de moins en moins de Canadiens gagnent un revenu suffisant pour contribuer au régime fiscal en payant l'impôt des particuliers. Le bien-être social est-il devenu la principale industrie au Canada?

[M. Fortin.]

Lorsqu'on dit que l'établissement d'une nouvelle table d'impôt va contribuer à réduire le niveau de pauvreté au Canada, c'est totalement faux, c'est induire nos concitoyens en erreur, puisque si le gouvernement consent à se priver d'une source de revenus en exemptant d'impôt un certain nombre de Canadiens, c'est bien parce qu'il ne peut faire autrement. En effet, ces personnes, n'ayant presque plus de revenu, ne sont plus capables de payer l'impôt. Le gouvernement ne leur fait donc pas de faveur en les en exemptant: il ne fait que reconnaître leur état de pauvreté.

Et cela m'amène au deuxième point de mes remarques. Ceux qui paient et paieront le plus d'impôt en vertu de la nouvelle réforme fiscale seront, comme l'a annoncé l'honorable ministre des Finances, ceux qui font partie de la classe moyenne, c'est-à-dire ceux dont le revenu se situe entre \$7,500 et \$12,000 par année. Ceux-là y goûtent et vont y goûter à la réforme fiscale, au point d'en faire une indigestion. Ceux-là vont payer pour ceux qui sont exemptés et ils n'auront pas plus de services des gouvernements en retour. En accroissant leurs charges fiscales, le gouvernement va continuer de décourager leur initiative personnelle, leur intérêt à gagner davantage, à progresser et, finalement, ce sera là notre prochain groupe de pauvres. Demain, nous aurons, en notre qualité de députés, à étudier des mesures gouvernementales pour leur venir en aide. Au fait, les programmes gouvernementaux actuellement en vigueur s'adressent uniquement à deux groupes d'individus. Les programmes gouvernementaux s'adressent d'abord aux riches, qu'on continue de faire progresser par les innombrables subventions dont ils sont l'objet, par l'intermédiaire de leur entreprise, sous prétexte d'investissements, de création d'emplois et d'obtention de votes si possible. D'autre part, l'aide gouvernementale s'adresse aux très pauvres, qu'on continue de rendre plus pauvres, puisque les programmes gouvernementaux ne suffisent même pas à leur assurer le minimum, le plus clair des fonds étant englouti pour frais d'administration.

Ainsi, les grandes entreprises dépendent de l'aide sociale économique, et les plus pauvres comptent sur l'aide sociale tout court. De toute façon, c'est celui qui est entre les deux qui paie. La classe intermédiaire, elle, c'est la grande oubliée. Le marchand du coin, le petit employeur, l'ouvrier, le cultivateur, celui qui fait des pieds et des mains pour s'en sortir, élever le plus dignement possible sa famille et rester un tant soit peu indépendant, paient pour les plus riches, les nantis, de même que pour les plus pauvres, les démunis de tout, les défavorisés. C'est précisément cette classe de la société qui, selon les nouvelles tables d'imposition, sera la plus taxée sur son revenu.

Qu'est-ce que le gouvernement veut au juste? Voilà, monsieur le président, la grande question.

Ce débat sur la réforme fiscale remet en cause toute la question de l'administration générale du gouvernement et les principes dont il s'inspire. Il ne faut donc pas s'étonner des conclusions suivantes: Premièrement, la pauvreté continue à s'accroître, au Canada, à un rythme effarant. Deuxièmement, de plus en plus de Canadiens sont directement dépendants des pitances publiques, pour faire semblant de vivre. Troisièmement, de moins en moins de Canadiens remplissent leur rôle de producteurs. On n'a qu'à constater le nombre de chômeurs qui ne participent pas à la production, qui ne gagnent donc pas de revenu, pour s'en rendre compte. Quatrièmement, de moins en moins de Canadiens peuvent jouir convenablement des biens de consommateurs, c'est-à-dire qu'ils ne voient